

par Hering, n'a pas donné de bons résultats à M. Ruault. Il a toujours en revanche employé avec avantage la créosote en solution huileuse, comme M. Cadier l'avait fait le premier.

Rosenberg vient de louer beaucoup une solution huileuse de menthol; le principal avantage de ce médicament serait de diminuer la douleur, car c'est un anesthésique local. Mais on lui attribue en outre une action spécifique sur le bacille.

Dans les laryngites *syphilitiques*, les antiseptiques spécifiques en attouchements ou pulvérisations peuvent avoir une utilité comme dans le traitement de tous les accidents locaux de la syphilis. En 1870, Ferras insistait sur l'importance des pulvérisations et inhalations d'eaux sulfureuses contre les laryngites syphilitiques.

M. Ruault a remarqué l'extrême tolérance des syphilides érosives du larynx pour les solutions de nitrate d'argent. Il a pu faire des attouchements avec des solutions de 5 à 10 pour 100 sans déterminer de spasme glottique.

Parmi les maladies infectieuses chroniques qui touchent le larynx, on peut citer la *lèpre*. Divers médicaments ont été employés pour enrayer les ulcérations que cette maladie provoque quelquefois sur la muqueuse du larynx. M. Ruault nous a dit avoir obtenu d'assez bons effets dans un cas par les pulvérisations phéniquées à 1/2000.

CHAPITRE IV

ANTISEPSIE DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE

§ I

SOMMAIRE. — Rhume. — Catarrhes bronchiques infectieux, primitifs et secondaires. — Grippe. — Bronchite de la rougeole, de la dothiéntérie et de la variole. — Bronchites chroniques. — Bronchite fétide.

Gangrène pulmonaire. — Broncho-pneumonies parasitaires des maladies infectieuses, — secondaires à des diarrhées putrides.

Pneumonie fibrineuse.

Rhume.

Qu'est-ce que le rhume, ce catarrhe aigu des premières voies aériennes (coryza, pharyngite, laryngite et trachéite), qui, né si rapidement sous l'influence du froid, a une marche rapide et presque cyclique?

Faut-il admettre que l'irritation locale causée par l'impression d'un air froid ou humide suffit à déterminer cette hypersécrétion si intense des glandes, cette fluxion sanguine et cette turgescence de la muqueuse, suivie de desquamation épithéliale et d'exsudation leucocytaire, qui caractérise le rhume? N'est-il pas permis de se demander si quelque micro-organisme n'en est pas la cause, qu'il s'agisse d'un microbe vivant habituellement dans nos premières voies respiratoires, dans les fosses nasales peut-être, en

général indifférent, mais susceptible d'acquérir rapidement par sa pullulation des qualités pathogènes, quand le malaise nerveux consécutif à l'impression du froid nous a jetés brusquement en état d'opportunité morbide? Bien des gens vous affirment que le rhume est contagieux. Cette supposition ne repose jusqu'ici sur aucune constatation bactériologique. Mais ce que nous devons dire, c'est que certains médicaments employés avec quelque avantage contre le rhume sont des antiseptiques.

Nous citerons seulement le benzoate de soude dont M. Ruault a fait connaître récemment les bons effets.

M. Ruault recommande l'emploi de ce médicament à haute dose dans les affections catarrhales et congestives des premières voies.

Le rhume vulgaire est de toutes ces affections celle dans laquelle le médicament réussit le mieux, lorsqu'il est employé à la dose de 6 à 8 grammes par jour pendant plusieurs jours consécutifs.

Dès l'apparition du coryza et de la trachéo-bronchite, on pourra donner 3 fois, ou plutôt 4 fois par jour, dans une tasse de tisane de bourgeons de sapin, une cueillerée à soupe du sirop suivant, qui contient 2 gr. de benzoate de soude par cuillerée :

P. Benzoate de soude.....	40 gr.
faites dissoudre dans :	
Eau	80 gr.
Ajoutez ;	
Sirop d'écorces d'oranges amères.....	280 gr.
Agitez.	

Dans la plupart des cas, la guérison survient du 3^e au 5^e jour après le début du traitement, mais le soulagement des symptômes les plus pénibles est rapide.

On doit recommander aux pharmaciens d'avoir soin d'employer le benzoate de soude préparé avec l'acide benzoïque tiré du benjoin.

Le travail très intéressant que M. Ruault a consacré à l'emploi du benzoate de soude dans les affections catarrhales des voies aériennes, se termine d'ailleurs par les conclusions suivantes :

1^o Le benzoate de soude paraît avoir sur les muqueuses des premières voies une élection analogue à celle que d'autres balsamiques, comme la terpine, ont sur la muqueuse bronchique, et d'autres, comme la térébenthine et le baume de copahu, sur la muqueuse des voies urinaires.

2^o Son emploi est surtout indiqué dans le rhume vulgaire, les angines aiguës érythémateuses, superficielles, le coryza chronique simple, les poussées congestives liées à l'angine granuleuse.

3^o Il doit être employé, chez l'adulte, aux doses de 4 à 5 gr. au moins, souvent de 6 à 8 gr. données pendant 6 à 12 jours consécutifs.

4^o On doit éviter de prolonger plus longtemps l'usage du médicament sans intervalle de repos, surtout chez les dyspeptiques, afin d'éviter l'apparition ou l'aggravation des troubles digestifs. (1)

Catarrhes bronchiques.

M. le professeur G. Sée admet une classe de broncho-catarrhes infectieux primitifs, dont les types sont la grippe, la coqueluche et la bronchite rubéolique, ces affections n'existant pas sans catarrhe bronchique.

Il décrit comme broncho-catarrhes infectieux secondaires les déterminations-contingentes de certaines maladies infectieuses sur les voies respiratoires, les catarrhes bronchiques de la variole, de la fièvre typhoïde, et les bronchites septiques « qui, survenant dans les périodes extrêmes des cachexies, dépendent de la faiblesse générale, des difficultés de l'expectation ».

(1) *France médicale*, 1 et 3 janvier 1887.

toration, par conséquent de l'accumulation et de la désintégration des crachats devenus putrides et résorbables. »

Grippe ou influenza.

La grippe a tous les caractères cliniques des maladies infectieuses. Letzerich a dit en 1880 qu'il la considérait comme une affection microbienne du sang causée par des microcoques ; mais les procédés de culture du sang qu'il a employés sont considérés comme très imparfaits aujourd'hui et ne permettent pas de considérer comme pathogènes les microcoques qu'il a cultivés.

Ce qui est certain, c'est que la quinine agit d'une manière remarquable sur les manifestations de la grippe ; elle enraye à la fois les troubles sécrétoires et les phénomènes nerveux. L'action antiparasitaire de la quinine étant connue, n'est-il pas naturel d'admettre que c'est comme antiseptique général que la quinine guérit la grippe ?

Nous avons parlé plus haut de la coqueluche.

Quant au catarrhe bronchique de la *rougeole*, comme nous ne savons pas jusqu'ici quel est le microbe de la rougeole, nous ne pouvons faire choix d'aucun antiseptique de préférence aux autres. Nous avons essayé sans succès appréciable le benzoate de soude contre les manifestations broncho-pulmonaires rubéoliques.

Les *catarrhes infectieux* de la *dothiënenterie* et de la *varioloïde* ne nous ont paru influencés par aucune médication antiseptique s'adressant spécialement à l'appareil respiratoire. Le traitement antiseptique général de ces maladies peut seul modifier la complication broncho-pulmonaire. Nous en parlerons dans un des chapitres suivants.

Les *catarrhes bronchiques chroniques* sont pour la plupart entretenus, soit par la persistance de causes externes irritantes, soit par une influence diathésique. Leur thérapeu-

tique n'échappe cependant pas complètement à l'antisepsie.

A l'origine de la maladie le catarrhe reconnaissait sans doute pour cause un agent irritant venu du dehors, l'élimination des produits de désassimilation d'un organisme à nutrition pervertie ou de substances toxiques résorbées dans le tube digestif. Mais, quand une fois le catarrhe s'est installé, dans les sécrétions muco-purulentes des bronches pullulent des micro-organismes très variés, microbes de la suppuration, bactéries saprogènes de la putréfaction ou de la gangrène ; ces microbes communiquent à l'expectoration des altérations différentes, et fabriquent des substances particulièrement toxiques, par lesquelles l'organisme est secondairement auto-intoxiqué.

Les médicaments qui, sous le nom de modificateurs de la sécrétion bronchique, ont triomphé de tout temps dans le traitement des catarrhes chroniques des bronches sont tous des antiseptiques : l'iode, la térébenthine et ses dérivés plus modernes, terpine, terpinol, les baumes et les benzoïques, les sulfureux qui dégagent de l'hydrogène sulfuré, la créosote, l'eucalyptus, etc. Tous ces médicaments sont applicables à la dilatation des bronches.

Bronchite fétide.

M. A. Leviez (1) a exposé le traitement que M. Lancereaux a institué au moyen de l'hyposulfite de soude. Le médecin de la Pitié administre ce médicament à la dose de 4 à 5 grammes dans une potion qu'on renouvelle tous les jours pendant cinq ou six semaines. L'action favorable ne se fait pas sentir avant une semaine et plus ; mais à ce moment l'odeur gangréneuse de l'haleine s'atténue, la sécrétion bronchique devient moins abondante, les crachats sont moins fétides, plus grisâtres et plus visqueux. De temps en temps la fétidité de l'haleine et des crachats réapparaît, mais très passagère-

(1) *Th. de Paris*, 1883.

ment. Puis l'appétit vient, les forces reprennent, les couleurs reparassent; le malade regagne bientôt le poids qu'il avait perdu, et se trouve guéri après un traitement de six semaines.

Le point important est de donner le plus tôt possible l'hyposulfite et de le continuer assez longtemps pour en saturer le malade.

Gangrène pulmonaire.

Il n'y a, dit M. G. Sée, qu'une seule indication étiologique et elle consiste à enrayer par les moyens antiseptiques le développement et la multiplication des bactéries de la fermentation putride et surtout à dépouiller de leur putridité des crachats qui, n'étant pas expectorés, peuvent être aspirés par les bronches restées saines.

Les antiseptiques peuvent être introduits par inhalation. Stokes, en 1878, a publié une guérison de gangrène par les fumigations chlorées.

Dès 1852, Skoda préconisait les fumigations d'essence de térébenthine.

De nos jours ce sont surtout les inhalations d'acide phénique (2 à 5 p. 100), qui ont été employées par séances de cinq à dix minutes répétées huit fois par jour.

M. C. Paul (1) a employé sept fois avec succès les inspirations phéniquées dans le traitement de la gangrène pulmonaire: les malades respirent à travers un flacon qui contient une solution phéniquée dans la proportion de 100 grammes d'acide phénique pour 700 grammes d'eau: la disposition des tubes et des soupapes est telle que les vapeurs sont aspirées, sans qu'il puisse y avoir afflux du liquide. Sous l'influence de ce traitement, la putréfaction des tissus morbides s'arrête et, après l'élimination des parties déjà mortifiées, la maladie entre généralement dans la voie de

(1) Congrès de Grenoble.

la guérison, les crachats diminuent, leur fétidité cesse, l'appétit renaît. Il est utile d'ajouter à l'inhalation phéniquée l'emploi des médicaments internes et surtout l'usage de l'eucalyptus.

Tout le monde n'admet pas que l'acide phénique arrive directement jusqu'au foyer gangréneux; en revanche, il est en partie absorbé. Aussi faut-il surveiller l'état des urines et, dès qu'elles deviennent noires, suspendre les inhalations phéniquées pour prendre les vapeurs térébenthinées.

On a fait aussi des pulvérisations de solutions d'acide borique, d'acide borosalicyclique, d'eau bromée.

Ransome a publié (1) un cas de gangrène pulmonaire dans lequel, après avoir essayé d'abord la quinine, les inhalations phéniquées et les vaporisations d'eucalyptus, on se décida à tenter des injections intra-pulmonaires d'iodoforme. On injecta dans le parenchyme du poumon chaque jour dix gouttes d'une solution éthérée d'iodoforme. On vit diminuer la fétidité des crachats, leur couleur devenir moins jaunâtre, l'état général s'améliorer. L'huile iodoformée fut substituée au bout de quelques jours à l'éther iodoformé et fut moins douloureuse. Les injections furent faites pendant plusieurs semaines, sans autre incident qu'une hémoptysie attribuée par l'auteur à la piqure d'une veine par l'aiguille de la seringue. L'expectoration resta abondante et les signes cavitaires furent perçus longtemps après que l'état général était devenu satisfaisant, et que le poids augmentait. La guérison était complète au bout de six mois.

Les antiseptiques employés à l'intérieur ont été: l'acide phénique: 0 gr. 25 à 1 gr. par Leyden.

G. Sée préfère le sulfate de quinine (1 gr. 50 par jour) en l'associant au quinquina.

La créosote nous a paru très utile dans un cas.

(1) Medical chronicle.